

## Orientation dans l'enseignement supérieur : vœux formulés pour la rentrée 2016-2017

Cette note de synthèse présente un ensemble d'indicateurs relatifs aux vœux d'orientation dans l'enseignement supérieur pour la rentrée de l'année 2016-2017. Elle est accompagnée de la diffusion de ces mêmes indicateurs déclinés plus finement ou croisés par sexe, académie, série de baccalauréat, le cas échéant mention disciplinaire.

*Plus de neuf élèves de terminale sur dix ont validé au moins un vœu*

Au 20 mars 2016, 634 000 élèves de terminale ont finalisé leur inscription électronique dans APB (ces candidats sont dits « inscrits » - voir « Définitions et champ »). Plus de 92% d'entre eux ont validé au moins un vœu avant le 2 avril 2016 (candidats dits « effectifs »).

**Candidats inscrits, part des candidats effectifs et vœux validés, par série d'inscription au bac**

Série de bac	Nombre de candidats inscrits	Part de femmes parmi les candidats inscrits	Part de candidats effectifs parmi les inscrits	Nombre moyen de vœux par candidat effectif
Général	362 171	56,1%	99,1%	8,4
S	192 900	46,8%	99,4%	9,1
ES	114 267	60,2%	99,0%	8,2
L	55 004	79,8%	98,7%	6,5
Technologique	135 259	48,5%	93,4%	7,2
Professionnel	136 834	45,4%	73,3%	5,0
<b>Total</b>	<b>634 264</b>	<b>52,2%</b>	<b>92,3%</b>	<b>7,6</b>

Champ : candidats effectifs en terminale ou en classe de mise à niveau en 2015-2016 (voir encadré).

Source : APB, campagne 2016 - traitements SIES

Si la quasi-totalité des élèves inscrits sur APB et candidats au bac général ou technologique a validé au moins un vœu (99,1% et 93,4% respectivement), en revanche plus d'un inscrit et candidat au bac professionnel sur quatre n'en a validé aucun. Cet écart est à mettre en regard avec les taux de poursuite d'études supérieures plus faibles (inférieurs à 50%) des élèves des séries professionnelles.

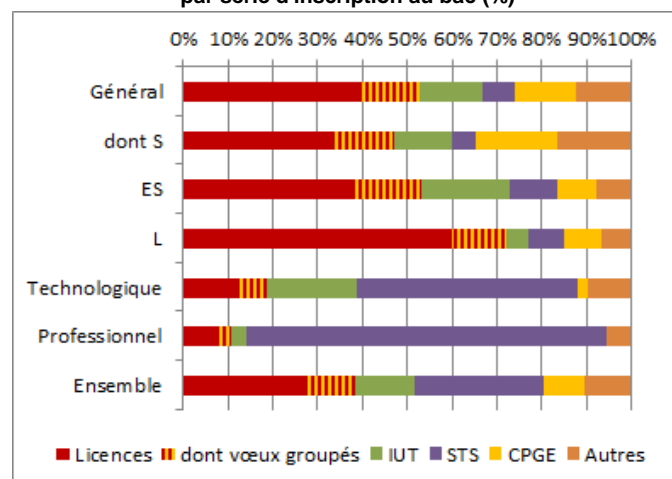
Parmi les candidats inscrits, 52,2% sont des femmes. Elles sont surreprésentées dans les séries L et ES et minoritaires en S, en séries technologiques et professionnelles.

Un candidat émet en moyenne 7,6 vœux. Les candidats de la série scientifique en formulent davantage (9,1 vœux) et ceux préparant un bac littéraire ou un bac professionnel moins (respectivement 6,5 et 5,0 vœux).

*La demande de la filière Licence en premier vœu avoisine 40%*

En premier vœu, 38,2% des candidats demandent une licence (y compris PACES). Ce pourcentage inclut une large part de vœux de licence groupés (10,8%). Par ailleurs, 28,8% des candidats souhaitent une orientation en STS et 13,5% une admission en IUT. Un peu moins d'un premier vœu sur 10 concerne une CPGE.

**Premiers vœux - Choix de filières des candidats, par série d'inscription au bac (%)**



Champ : candidats effectifs en terminale ou en classe de mise à niveau en 2015-2016 (PACES et STAPS sont classées dans la filière « licence »). Voir encadré.

Source : APB, campagne 2016 - traitements SIES

Parmi les élèves de terminale préparant le bac général, plus de la moitié demande une licence en premier vœu. Pour les candidats de la série littéraire, la proportion dépasse 70%. Presque un élève de terminale sur cinq

(17,9%) préparant un bac scientifique demande une CPGE en premier vœu : c'est deux fois plus que sur l'ensemble des séries.

La filière STS reste privilégiée par les candidats des séries technologiques : elle est demandée en premier vœu par la moitié d'entre eux. L'orientation en IUT est souhaitée par 20,1% des candidats des séries technologiques (contre 14,1% pour les inscrits au bac général), tandis qu'une proportion à peine plus faible (18,9%) demande une admission en licence.

Les demandes d'admission en licence sont rares parmi les élèves préparant un bac professionnel (10,6%) : ceux-ci demandent massivement à accéder à une classe de STS (80,5% des premiers vœux).

**Dans certaines mentions demandées en premier vœu, la part des femmes atteint des proportions extrêmes**

Parmi les premiers vœux en L1, 62,1% sont émis par des femmes, alors qu'elles ne représentent que 56,1% des bacheliers généraux.

Groupes disciplinaires	Ensemble des premiers vœux du groupe	dont demandés par des femmes	Proportion (%) de femmes
Droit - Sciences Politiques	33 814	22 998	68,0
Economie, AES	20 229	9 978	49,3
Arts, Lettres, Langues, SHS	79 952	58 586	73,3
Sciences, STAPS	50 094	19 569	39,1
dont Sciences	25 375	13 117	51,7
PACES	40 699	28 368	69,7
<b>Ensemble</b>	<b>224 788</b>	<b>139 499</b>	<b>62,1</b>

Champ : candidats effectifs en terminale ou en classe de mise à niveau en 2015-2016 (voir encadré).

Source : APB, campagne 2016 – traitements SIES

Dans certaines mentions demandées en premier vœu, la part des femmes atteint des proportions extrêmes.

9 candidats sur 10 sont des candidates dans les mentions de sciences sanitaires et sociales (94,4%), sciences du langage (91,4%) et de l'éducation (91,3%). Elles sont minoritaires dans les mentions de génie civil (14,5%), électronique, énergie électrique, automatique (13,8%) et informatique (10,3%).

**Les vœux de rang ultérieur reproduisent souvent les choix de filière du premier vœu**

La grande majorité des candidats redemandent au moins une autre formation dans la même filière que celle souhaitée en premier vœu. Toutefois, excepté les candidats à une STS, la majorité des candidats ajoute aussi au moins une licence parmi leurs vœux de rang ultérieur. C'est le cas de 81,3% des candidats ayant demandé un IUT en premier vœu, 96,5% de ceux ayant demandé une CPGE et 82,3% des candidats effectifs ayant demandé une autre filière en premier vœu.

Choix de vœux de rang ultérieur, selon la filière demandée en premier vœu (%)

		Vœu de rang 2 ou au-delà				
		Licence	IUT	STS	CPGE	Autres
Premier vœu	Licence	78,9	9,0	9,4	6,3	5,8
	IUT	81,3	79,8	52,7	7,0	10,7
	STS	36,0	19,9	85,2	1,0	7,3
	CPGE	96,5	24,5	9,1	90,8	21,8
	Autres	82,3	36,6	26,7	24,1	72,0

Lecture : sur 100 candidats effectifs ayant demandé une CPGE en premier vœu, 90,8% ont demandé au moins une autre CPGE en vœu de rang 2 ou au-delà et 24,5% ont aussi demandé au moins une inscription en IUT.

Champ : candidats effectifs en terminale ou en classe de mise à niveau en 2015-2016 (voir encadré).

NB : tout candidat au bac général doit sélectionner au moins une licence

Source : APB, campagne 2016 – traitements SIES

**Ceren Inan**  
MENESR - DGESIP/DGRI - SCSES - SIES

**Définitions et champ**

Un « candidat inscrit » est un candidat qui a finalisé son inscription électronique dans APB 2016. Un « candidat effectif » est un candidat inscrit ayant émis au moins un vœu qu'il a par la suite validé.

Au 03/06/2016, le nombre de candidats inscrits dans APB 2016 s'élève à 888 490 personnes. Cette note porte exclusivement sur les 634 264 élèves de terminale (y c. CNED) ou en classe de mise à niveau en France (y c. DOM, COM, TOM et Nouvelle-Calédonie) ou assimilés à l'étranger (y c. CNED ou en établissements AEFÉ à l'étranger) en 2015-2016 et qui sont sur les listes du baccalauréat 2016, soit 71,4% des candidats inscrits dans APB.

Plus de 92% des candidats en terminale inscrits dans APB, soit 585 709 personnes, ont validé au moins un vœu.

**Schéma : candidats inscrits et candidats effectifs**



La nomenclature des mentions utilisée dans cette publication est celle définie par l'Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence.

Les vœux groupés, mis en place en 2016, sont réservés aux 4 formations en L1 les plus demandées. Dans le cadre des vœux groupés, la candidature à un des sous vœux se traduit automatiquement par une candidature à l'ensemble des sous-vœux du vœu groupé (élargissement géographique d'un sous-vœu disciplinaire). Le candidat peut classer ses sous-vœux par ordre de préférence. Dans le cadre de cette publication, un vœu groupé compte autant de fois que le nombre de sous-vœux qu'il contient.

**Pour en savoir plus**

- L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche n°9, fiche 08 : « vœux d'orientation et propositions exprimés sur le portail Admission post-Bac », MENESR-SIES, juin 2016.